

# E.veil

Revue mensuelle d'e-veille documentaire en éducation et promotion de la santé  
N°5 – Novembre 2009

Volet : politique de santé / organisation du système de santé

## Sommaire

### @ Bulletin bibliographique

#### Politique nationale

- Accompagnement à la création des ARS 2
- Education du patient 3
- Pôles régionaux de compétences 3
- Santé mentale 3

#### Politique de la ville 3

### @ E.point doc

#### Politique régionale de santé

- Offre documentaire dans le cadre de l'appel à projets du Groupement Régional de Santé Publique 4

### @ E.liens , à suivre ...

#### Politique internationale de santé

- Education du patient 4

#### Politique nationale de santé

- Environnement 4
- Lutte contre les inégalités de santé 5
- Organisation du système de santé 5
- Télésanté 5

## Politique nationale de santé

### Agences Régionales de Santé

... L'accompagnement à la création des ARS en trois volumes, édités par L'INPES :

BASSET B. [Dir.]- Agences régionales de santé. Les inégalités sociales de santé.- Saint-Denis : INPES, coll. Varia, 2008 : 208 p. ISBN 978-2-9161-9215-4.

Le sujet des inégalités sociales de santé est explicite dans le texte de loi à plusieurs reprises, qu'il s'agisse :

- du projet régional de santé, comprenant un programme relatif à l'accès à la prévention et aux personnes les plus démunies,
- du plan stratégique de santé, prévoyant des liens avec la santé des personnes en situation de précarité et d'exclusion,
- des missions des établissements de santé pouvant être amenées à assurer une mission de « lutte contre l'exclusion sociale, en relation avec les autres professions et institutions compétentes en ce domaine, ainsi que les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et la discrimination ».

Conçu tel un vade-mecum, ce volet est destiné aux directeurs généraux des agences régionales de santé, de leurs collaborateurs et aux acteurs de terrain qui s'investissent pour réduire les inégalités sociales de santé.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1251.pdf>

BOURDILLON F. [Dir.]- Agences régionales de santé. Promotion, prévention et programmes de santé..- Saint-Denis : INPES, coll. Varia, 2009 : 192 p. ISBN 978-2-9161-9216-1.

Ce volume propose des modalités d'organisation des ARS pour mieux prendre en compte la promotion de la santé en France. Des recommandations sont faites, notamment :

- « travailler de manière matricielle en croisant les approches par populations, milieux et pathologies, de développer des activités intersectorielles et interministérielles »,
- « ne pas fondre les activités de sécurité sanitaire avec celles de promotion de la santé ».

Les missions du futur pôle Promotion, prévention et programmes de santé sont présentées.

Ce volume comporte des fiches thématiques donnant des éclairages sur les concepts, sur les fonctions des acteurs, sur les champs et les outils de la promotion de la santé.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1252.pdf>

LEURIDAN N. [Dir.]- Agences régionales de santé. Financer, professionnaliser et coordonner la prévention..- Saint-Denis : INPES, coll. Varia, 2009 : 160 p. ISBN 978-2-9161-9217-8.

Les opérateurs de la prévention, en majorité des associations, ont la responsabilité d'assurer leurs missions en étant force de recherche et de proposition, en ayant des capacités d'initiative, en encourageant l'amélioration de la qualité de leurs actions, en renforçant les compétences de leurs bénévoles et de leurs professionnels.... « Cela implique de reconnaître leur fonctionnement en intégrant, dans leur financement, une part de moyens – de nature fonctionnelle ou en tant que frais de structure – destinés aux activités de toute nature en amont et en préparation de leurs activités opérationnelles ».

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1253.pdf>

### Education du patient

DEFIEF Priscille, SZYMCZAK Viviane.- **Contexte politique et juridique de l'éducation du patient.**- CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) Nord Picardie, août 2009 (date de mise à jour), 27 pages.

Le Centre de ressources et de Formation à l'Education du Patient (CERFEP) de la CRAM de Nord-Picardie a réalisé **une sélection des principaux textes** qui, selon les auteurs, « façonne la discipline, les situations d'exercice de l'ETP jusqu'à sa reconnaissance officielle ».

**Chaque document se présente avec sa référence complète et un extrait significatif. Un lien est proposé quand le document est accessible via internet .**

[http://www.cram-nordpicardie.fr/Medias/Sante/EducationPatient/ContxPolJur\\_ETP.pdf](http://www.cram-nordpicardie.fr/Medias/Sante/EducationPatient/ContxPolJur_ETP.pdf)

### Pôles régionaux de compétences

SITBON A.- **Préévaluation de la mise en place des pôles de compétences en éducation pour la santé.**- Saint-Denis : INPES, coll. Évaluations en prévention et en éducation pour la santé, 2007 : 16 p.

Les Pôles régionaux de compétences offrent aux acteurs locaux les ressources communes : conseil méthodologique, ingénierie de projet, formation, appui documentaire et évaluation. Réalisée en Bourgogne et en Midi-Pyrénées, **cette étude a d'abord pour objectif d'identifier les perceptions des décideurs et des porteurs de projets à l'égard des pôles.**

[http://www.inpes.sante.fr/evaluation/pdf/evaluation-sante\\_2008\\_07.pdf](http://www.inpes.sante.fr/evaluation/pdf/evaluation-sante_2008_07.pdf)

### Santé mentale

**La santé mentale, l'affaire de tous. Pour une approche cohérente de la qualité de la vie.**- Centre d'analyse stratégique, 17 novembre 2009. 254 p. Rapport commandé par Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique au Centre d'analyse stratégique et remis le 17 novembre dernier.

**La santé mentale touche l'ensemble des facteurs qui conditionnent le bien être dans notre société..**

Cette étude détaille la santé mentale des Français et met en avant les enseignements apportés des pays étrangers en avance dans la mise en œuvre de programme de prévention dans ce domaine.

Le rapport démontre également, que des politiques publiques en France tendent à prendre en compte de mieux en mieux cette dimension structurante des personnes.

Dossier de presse (22 p.) :

[http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/DP\\_rapportsante\\_mentale\\_\\_\\_171109.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/DP_rapportsante_mentale___171109.pdf)

Le rapport (254 p.) :

[http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/DP\\_rapportsante\\_mentale\\_\\_\\_171109.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/DP_rapportsante_mentale___171109.pdf)

### Politique de la ville

BERTOLOTTO Fernando.- **Analyse critique du volet santé des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.**

**Synthèse du rapport final.**- Ministère du logement et de la ville, mai 2009, 18 pages.

Selon ce rapport, il ne prédomine pas de configuration type du CUCS mais des configurations locales. **Trois configurations principales** sont identifiées : les CUCS avec volet santé mais sans Atelier Santé Ville (ASV), les CUCS intégrant des ASV de première génération (2000-2006) et les CUCS avec ASV de seconde génération (2007-2009). Le rapport décrit **les enjeux et la problématique du volet santé des CUCS**, expose les outils de ce volet santé et le degré d'intégration du volet à la stratégie générale de la cohésion sociale et du développement social et urbain. Il **évoque les projets locaux de santé publique et les programmes régionaux**, une dynamique propre aux CUCS disposant d'ateliers santé ville. Il démontre aussi, qu'aujourd'hui **la démarche ASV est un cadre de référence structurant reconnu.**

**12 préconisations** sont formulées pour atteindre **trois objectifs** :

- **consolider le cadre d'intervention** en améliorant le dispositif opérationnel actuel,
- **finaliser la reconfiguration** de l'action publique de **lutte contre les inégalités sociales et territoriales** ,
- **préparer la prochaine programmation** du volet santé de la politique de la ville en développant son intégration régionale, sa visibilité et sa reconnaissance.

[http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/P074AnalyseCUCS\\_Sante.pdfi.ville.gouv.fr](http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/P074AnalyseCUCS_Sante.pdfi.ville.gouv.fr)

CRES Poitou-Charentes & CODES de la Vienne – Documentation régionale

Revue d'e-veille documentaire en EPS/PS - Volet 1 : Politique de santé – Novembre 2009

Contact : Nathalie BENETREAU - [documentation@educationsante-pch.org](mailto:documentation@educationsante-pch.org)

## Politique régionale de santé

Dans le cadre de son appel à projets PRSP 2010, le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) met à disposition le **Guide de l'auto évaluation de la qualité des projets**. Nouvel **outil de référence en Poitou-Charentes**, ce guide présente en détail la démarche d'auto évaluation engagée en région. Il est **accompagné du Rapport final d'auto évaluation** de la qualité des projets et du **Guide de remplissage** qui facilite la rédaction du rapport.

Accès aux documents et à l'actualité de l'appel à projet :

<https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/grspappelp.html>

La page « Accompagnement méthodologique des porteurs de projets », permet d'en savoir plus sur les **activités d'accompagnement méthodologique** :

<https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/grspaccomp.html>

Un **guide du promoteur** a été également produit pour aider à renseigner le dossier de subvention. Il est accessible dans la rubrique « subvention en ligne » :

<https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/grspsubvnet.html>

## Politique internationale de santé

### Education du patient

L'Alliance Mondiale pour la Sécurité du Patient de l'OMS développe cinq protocoles standardisés destinés à améliorer la sécurité des patients en milieu hospitalier. Une dizaine de pays pourraient mettre en oeuvre ces protocoles. Le Ministère de la Santé souhaite que les hôpitaux français s'engagent dans ce projet coordonné par la Haute Autorité de la Santé. Deux des protocoles correspondent à des priorités nationales : « la sécurité de la prescription médicamenteuse aux points de transition » (Medication accuracy at transition of care) et « la prévention des erreurs de procédure et de site en chirurgie » (Performance of correct procedure at correct body site).

En France, ce projet s'appuiera sur les structures régionales d'évaluation fédérées au sein de la FORAP (Fédération des Organismes Régionaux pour l'Amélioration des Pratiques en établissement de santé). Le CEPPrAL de Rhône Alpes (Coordination pour l'Évaluation des Pratiques Professionnelles en santé en Rhône Alpes) et EVALOR de Lorraine (association pour l'ÉVALuation LORraine) sont chargés par la HAS de coordonner la mise en oeuvre et l'évaluation des protocoles.

<http://www.pratiquesensante.info/fichiers/communique-med-rec-evalor.pdf>

## Politique nationale de santé

### Environnement

**Roselyne Bachelot**, ministre de la Santé et des Sports, et **Chantal Jouano**, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, ont installé le groupe de suivi du deuxième plan national santé environnement (**PNSE2**). Présidé par Bérangère Poletti, députée des Ardennes, le groupe est composé des représentants des 5 collèges du Grenelle et de personnalités qualifiées et de professionnels du système de santé. Il est chargé de suivre et d'orienter la mise en oeuvre du PNSE2, aux niveaux national et régional. Un bilan annuel doit être établi et accompagné de recommandations pour l'amélioration de la mise en oeuvre du plan. Pour rappel, le PNSE2 comporte 12 mesures prioritaires articulées autour de deux axes majeurs : réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé, y compris en milieu de travail et la réduction des inégalités environnementales qui contribuent aux inégalités de santé.

Brochure du PNSE2 (75 p.) :

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id\\_article=5781](http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=5781)

### Lutte contre les inégalités de santé

#### Colloque « réduire les inégalités » - 11 janvier 2010 - Paris

Ce colloque organisé par La Direction Générale de la Santé et l'Institut de Recherche en Santé Publique a pour objectif de repérer des pistes d'action pour réduire les inégalités sociales de santé, dans le cadre de l'élaboration de la politique nationale de santé publique et de la mise en place des ARS. Les organisateurs souhaitent s'appuyer sur les connaissances acquises en France et au niveau international dans ce domaine.

Le programme préliminaire et le plan d'accès sont accessibles en ligne

<http://www.biorun.com/manifestations/index.php?page=57>

### Organisation du système de santé

Congrès SFSP 2009, "La Nouvelle Gouvernance en Santé" : interventions et diaporamas des séances plénières et sessions invitées (1,2 et 3 octobre dernier) :

<http://www.sfsp.fr/manifestations/manifestations/infos.php?cmanif=17&cpage=2>

### Télesanté

**Rapport sur les perspectives de développement de la télésanté en France**, remis par Pierre Lasborde, député de l'Essonne. Le rapport présente des recommandations et un plan quinquennal pour le déploiement de la télésanté en France. Ce développement est rendu nécessaire à la fois par l'offre technologique disponible et par des besoins de santé croissants. Ce rapport indique également, la nécessité de formaliser un cadre réglementaire et les conditions d'exercice de la télésanté.

Le plan quinquennal prévoit un développement de la télésanté en deux étapes : d'abord une expérimentation en région et des projets pilotes gérés par les ARS, puis la généralisation des projets. Le coût est estimé à hauteur de 6,5 milliards d'euros (2 milliards pour l'équipement et le fonctionnement de professionnels et 4,5 milliard pour les patients et leur entourage). Selon ce rapport, « la télésanté pourrait être média d'un meilleur accès aux soins médicaux spécialisés et de qualité ».

Synthèse du rapport :

<http://www.portailtelesante.org/article.php?sid=4365>

Le rapport :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000539/0000.pdf>